



Qu'elle solution pour fermer notre restaurant

Par **blanblan**, le **23/10/2015** à **08:28**

Bonjour,

Mon associé et moi avons un restaurant depuis 15 mois et avons des soucis financiers car notre banque nous a pas fait un crédit assez suffisant pour l'ouverture il nous manque en gros le fond de roulement. A l'heure actuelle nous avons un découvert de 5000 €

L'activité n'allant pas trop bien nous pensons à fermer mais la question qui se pose /Dépôt de bilan, liquidation?

Étant cautionnaire de notre crédit qu'elle est la solution afin de ne pas payer le reste de notre crédit

Merci de vos réponses

Par **moisse**, le **23/10/2015** à **10:45**

Si vous êtes en mesure de liquider la société et de payer ses dettes, c'est la solution préférable au dépôt de bilan.

Mais dans un cas comme dans l'autre, la banque fera appel à la caution pour récupérer ses fonds. Il n'y a pas moyen d'éviter cela sauf à démontrer que la banque a accepté des engagements beaucoup trop importants compte tenu de vos capacités à l'époque.